

Communiqué de presse
octobre 2025

HARLAY AVOCATS INTERVIENT COMME CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ET DES CÉDANTS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DE LA SOCIETE COSMIAN TECH PAR LE GROUPE ATOS

Le Groupe Atos a procédé à l'acquisition de Cosmian Tech, une deeptech française spécialisée dans la sécurisation des données sensibles.

Fondée en 2018 par Sandrine Murcia, Bruno Grieder et Raphaël Auphan, Cosmian Tech est une société permettant aux entreprises de reprendre le contrôle sur la sécurité de leurs données confidentielles, notamment via des technologies de gestion de clés cryptographiques (KMS1).

Cette acquisition ouvre la voie au déploiement d'une solution souveraine de gestion de clés de chiffrement renforçant l'offre de protection des données d'Eviden, la branche produits du Groupe Atos. Cette solution intègre la puissance des HSM (modules de sécurité matériels) souverains d'Eviden avec le KMS (système de gestion des clés) performant et crypto-agile de Cosmian Tech.

L'intégration des technologies de système de gestions de clés de Cosmian Tech permettra ainsi à Eviden de compléter son offre de produits de cybersécurité, de renforcer la sécurité des données pour les entreprises françaises et européennes, et de conforter sa position de leader européen de la cybersécurité et des technologies numériques avancées.

Marie Laure de Cordovez (associée) et Charlotte Striffler (senior counsel) ont conseillé les cédants et la société Cosmian Tech dans le cadre de cette transaction.

A propos de HARLAY AVOCATS : Harlay Avocats est un cabinet d'avocats d'affaires indépendant à dimension internationale, basé à Paris. Cabinet français indépendant, fondé en 1988, Harlay Avocats s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'avocats permettant d'accompagner les clients tant en France qu'à l'étranger dans la plupart de leurs besoins en droit des affaires (opérations courantes et exceptionnelles). L'équipe corporate de Harlay Avocats dirigée par Marie-Laure de Cordovez, Olivier Cognard, Thibault Chareton et Salim Bencheikh intervient tout particulièrement en Private Equity, Droit Boursier et Fusions-Acquisitions.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
Marie-Laure de Cordovez : mlcordovez@harlaylaw.com

